



# COMMUNE DE WIZERNES

Département du Pas-de-Calais

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de WIZERNES, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique LANOY, Maire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers municipaux le 9 avril 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site de la Mairie le 9 avril 2026

### NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 23  
Présents : 23  
Votants : 23

### VOTE :

**A L'UNANIMITÉ**  
Pour : 23  
Contre : 00  
Abstention : 00

### TRANSMIS EN SOUS-

**PREFECTURE LE :**  
15/04/2026

### PUBLIÉ LE :

16/04/2026

**Etaient présents :** M. Dominique LANOY, Mme Christelle SOULIEZ, M. Clément HERMANT, Mme Christine BOUTOILLE, M. Jean-Jacques VERHAEGHE, Mme Marie-Paule LHERMITTE, M. Alexandre GOUDEFROYE, Mme Nadège NIBERT, M. William HEULLE, M. David VIVIER, Mme Alexandra AMBRE, M. Vincent DEMARTHE, Mme Martine LAMBERT, M. Mickaël CARRÉ, Mme Sabine LHEUREUX, Mme Christine LEFEBVRE, M. Jérémy DANNELE, Mme Maryline DENIS, M. Jacques CONSEIL, M. Laurent BRUNET, M. Jérémie DIEVAL, Mme Ingrid DECLERCQ, Camille VASSEUR.

**Secrétaire de séance :** M. Clément HERMANT

## D2026-37 : COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

### Rapporteur : Monsieur le Maire

Conformément à la circulaire n° COTB2005924 C du 20 mai 2020 relative au rappel des mesures à prendre par les conseillers municipaux et les organes délibérants des EPCI à la suite du renouvellement général, « dans les communes de 1000 habitants et plus, les différentes commissions municipales devront être composées de façon à ce que soit recherchée, dans le respect du principe de représentation proportionnelle, une pondération qui reflète fidèlement la composition de l'assemblée municipale et qui assure à chacune des tendances représentées en son sein la possibilité d'avoir au moins un représentant dans chaque commission, sans que les différentes tendances ne bénéficient nécessairement toujours d'un nombre de représentants strictement proportionnel au nombre de conseillers municipaux qui les composent ».

Afin de respecter la représentation proportionnelle des listes des élus qui siègent au sein du conseil municipal :

- 82.61 % des sièges sont à pourvoir par la liste « Agir en commun pour Wizernes » soit 7 sièges dans chaque Commission.
- 17.39 % des sièges sont à pourvoir par la liste « Un nouveau souffle pour Wizernes » soit 1 siège dans chaque Commission.

Le Maire est le Président de droit de toutes les Commissions, il n'apparaît donc pas dans les listes soumises au vote.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas recourir au scrutin secret pour la nomination des membres des différentes commissions et valide la composition suivante :**

<b>FINANCES – BUDGET – AFFAIRES GÉNÉRALES</b>
Christine BOUTOILLE
Clément HERMANT
Christelle SOULIEZ
Jean-Jacques VERHAEGHE
Sabine LHEUREUX
Mickaël CARRÉ
Ingrid DECLERCQ

<b>COMMUNICATION – NUMÉRIQUE – VIE SPORTIVE</b>
Clément HERMANT
Christine BOUTOILLE
Jacques CONSEIL
William HEULLE
Nadège NIDERT
Vincent DEMARTHE
Camille VASSEUR

<b>FÊTES ET CÉRÉMONIES – CULTURE – VIE ASSOCIATIVE</b>
Christelle SOULIEZ
Marie-Paule LHERMITTE
Martine LAMBERT
Maryline DENIS
Sabine LHEUREUX
Christine LEFEBVRE
Jérémie DIEVAL

<b>ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT DURABLE – TRANSITION ÉCOLOGIQUE</b>
Jean-Jacques VERHAEGHE
Christine BOUTOILLE
Clément HERMANT
Alexandre GOUDEFROYE
Maryline DENIS
David VIVIER
Ingrid DECLERCQ

<b>AFFAIRES SOCIALES – SOLIDARITÉ – HANDICAP – INSERTION – LOGEMENT</b>
---

Marie-Paule LHERMITTE
-----------------------

Christelle SOULIEZ
--------------------

Maryline DENIS
----------------

Christine LEFEBVRE
--------------------

Mickaël CARRÉ
---------------

Alexandra AMBRE
-----------------

Laurent BRUNET
----------------

<b>TRAVAUX – AMÉNAGEMENT – VOIRIE</b>
---------------------------------------

Alexandre GOUDEFROYE
----------------------

Jean-Jacques VERHAEGHE
------------------------

Jacques CONSEIL
-----------------

David VIVIER
--------------

Mickaël CARRÉ
---------------

Vincent DEMARTHE
------------------

Laurent BRUNET
----------------

<b>URBANISME – SÉCURITÉ</b>
-----------------------------

David VIVIER
--------------

Alexandre GOUDEFROYE
----------------------

Jacques CONSEIL
-----------------

Mickaël CARRÉ
---------------

Vincent DEMARTHE
------------------

Jérémy DANNEL
---------------

Jérémie DIEVAL
----------------

<b>AFFAIRES SCOLAIRES – ÉDUCATION – CANTINE MUNICIPALE</b>
--

Nadège NIDERT
---------------

Martine LAMBERT
-----------------

Christine LEFEBVRE
--------------------

William HEULLE
----------------

Alexandra AMBRE
-----------------

Jérémy DANNEL
---------------

Camille VASSEUR
-----------------

<b>JEUNESSE – VIE CITOYENNE – CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES</b>
--

William HEULLE
----------------

Martine LAMBERT
-----------------

Sabine LHEUREUX
-----------------

Nadège NIDERT
---------------

Alexandra AMBRE
-----------------

Jérémy DANNEL
---------------

Jérémie DIEVAL
----------------

**A l'unanimité**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire,



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Landoy', written over a horizontal line.

Dominique LANDOY